

**Département de
la Haute-Savoie**

**Mairie
de
B O G E V E
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08
Télécopie : 04 50 36 66 50
Adresse Internet :
mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

22/05/2019

20H30

Salle François
Chardon

Présents	Mmes BABE Alice – BOUVAREL Magali - BOVET Aurélie – DUBOIS Anne-Gaëlle - GAL Catherine – JULLIARD Laurence - ROCH Jacqueline. MM. BAUER Frédéric - BRON Pierre – CHARDON Didier – CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre –FOREL Jules - GAVARD Patrick – GRILLET Luc.
Absents	NEANT
Secrétaire de séance	Madame Anne-Gaëlle DUBOIS

Ordre du Jour :

- **Approbation compte-rendu conseil du 17 avril 2019,**
- **Attribution marché Future Mairie**
- **Répartition sièges Communauté de Communes de la Vallée Verte**
- **Création poste service Enfance**
- **Travaux Coopérative**
- **Questions diverses.**

APPROBATION COMPTE-RENDU 17 avril 2019

Le compte-rendu de conseil du 17 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité

ATTRIBUTION MARCHE FUTURE MAIRIE

M. le Maire rappelle qu'au 26 avril 2019 (date de remise des offres), 28 offres ont été déposées. Le 30 avril la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis.

Il y avait 17 lots, 2 sont restés sans offre (parquet et isolation-cloison-doublage-faux plafond) et plusieurs avec une seule offre très largement au-dessus de l'estimation prévisionnelle. Un nouvel appel d'offres a donc été lancé, ce qui décale le début des travaux de la future mairie de début juin à début octobre 2019.

Lors de la seconde réunion de la commission, le 14 mai 2019, les dossiers reçus ont été analysés selon les critères de jugement défini au préalable, et une proposition est faite au conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition faite par la commission.

Il y a donc 8 lots attribués, 3 en négociation et 6 ont été relancés.

LOTS	Proposition CAO	LOTS	Proposition CAO
01	Entreprise GAY retenue	12	Relance
02	Négociation avec les entreprises	13	Lot infructueux Relance
03	Lot infructueux Relance	14	Lot infructueux
04	Lot infructueux Relance	15	Négociation avec les entreprises
05	Entreprise EFG retenue	16	Entreprise MOBILIER BOIS DESIGN retenue
06	Entreprise LP CHARPENTE retenue	17	Négociation en attente d'éléments techniques
07	Entreprise ROGUET retenue		
08	Entreprise PELLET- JAMBAZ retenue		
09	Relance		
10	Entreprise TUR retenue		
11	Entreprise ARC EN CIEL retenue		

Le conseil municipal approuve également à l'unanimité les options, escaliers et parvis...

REPARTITION SIEGES COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

Suite à la réception de la circulaire préfectorale en date du 11 avril 2019 relative à la recomposition de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, le conseil municipal doit délibérer sur la répartition des sièges des conseillers communautaires au sein de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, par un accord local.

La solution qui a été retenue par le Conseil Communautaire est la suivante :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE	NOMBRE DE DELEGUES ACCORD LOCAL EN 2019
BOEGE	1718	6
BOGEVE	1079	3
BURDIGNIN	606	2
HABERE-LULLIN	984	3
HABERE-POCHE	1423	4
SAINT ANDRE DE BOEGE	546	2
VILLARD	765	2
SAXEL	472	2
TOTAL		24

CREATION POSTE SERVICE ENFANCE

Le groupe scolaire de Bogève comptera une sixième classe pour la rentrée 2019-2020. Cette ouverture de classe va faire augmenter les effectifs du périscolaire (cantine et garderie).

Dans le cadre d'une convention avec la MJC des Clarines, une animatrice venait 1h30/jour. Durant le temps de cantine c'est l'AVS qui était embauchée afin de renforcer l'équipe de la cantine.

Suite à des absences de personnel et en lien avec l'augmentation des effectifs, une restructuration du service est envisagée. Il est proposé au conseil municipal de créer un ½ temps enfance et point tourisme. Cette création de poste est approuvée à l'unanimité

Par ailleurs, le mobilier de la 6eme classe est commandé (environ 4 400€ HT), ainsi que le tableau numérique (environ 4 000€ dont il faudra déduire la subvention demandée).

TRAVAUX COOPERATIVE

M. le Maire fait part au conseil municipal de l'avancée des travaux du bâtiment de la coopérative. Il est maintenant hors d'eau et hors d'air, les travaux avancent.

Il a été constaté que le petit balcon est en mauvais état et qu'une remise en état s'avère nécessaire sur un bâtiment complètement rénové.

Un devis a été demandé à l'entreprise Roguet : 840€ pour la main courante, 600€ pour l'angle et 1 210€ pour l'autre angle, soit un total de 2 650€.

Ce devis est approuvé à l'unanimité.

Parallèlement les enduits devraient être faits sur juillet. Il apparaît nécessaire de réfléchir aux couleurs des enduits pour chacun des bâtiments dans le chef-lieu afin qu'il y ait une harmonie visuelle. Une commission va se constituer pour faire des propositions au conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Programme de goudronnage : M. Patrick GAVARD présente le programme de goudronnage pour l'année 2019. Le montant prévisionnel est de 60 859€ HT

Concert de la Cécilienne le 28 juin à 20h devant « La Stéphanoise ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.